

Conseil d'administration du lundi 21 mars 2005

Excusés :

- ★ Eric Barbier, Point Ecoute Prévention Toulouse
- ★ Richard Graziano, Point Ecoute Manosque
- ★ Marie-Luce Grégoire Point Ecoute Carpentras
- ★ Christian Laine, Point Ecoute Jeunes Pau
- ★ Isabelle Ligez, Point Accueil Jeunes Dijon
- ★ Aline Marin, Point Ecoute Carpentras
- ★ Vincent Mesenge, Service Enfance Jeunesse Montivilliers
- ★ Philippe Roelens, Point Accueil Jeunes Roubaix
- ★ Jean-Louis Thenail, Village 12 Villefrance de Rouergue

Présents

- ★ Paule Atlan, Grica Rénovation, Bordeaux
- ★ Brigitte Bara, Point Jeunes Lille
- ★ Abdel Boufferou, Point Accueil Jeunes ANRS Paris
- ★ Catherine Candillier, Point Jeunes Lille, secrétaire de séance
- ★ Barbara Covo, Direction Services médico-sociaux Vitry sur Seine
- ★ Patricia Delord, Point Jeunes Evreux
- ★ Rosald Dermey, Point Accueil Jeunes Dunkerque
- ★ Eric Foex, ADNSEA Clermont Ferrand
- ★ Orlane Firon, Point Accueil Jeunes ANRS Paris
- ★ Nathalie Gauteron, Point Accueil Ecoute Jeunes Dijon
- ★ Marie-France Gilbert, Relais Accueil Jeunes La Roche sur Yon
- ★ Hubert Le Guen, Point Accueil Ecoute Jeunes Arcachon
- ★ Marc Leray, Point Ecoute Prévention Toulouse
- ★ Christian Müller, Point Jeunes Lille
- ★ Philippe Poirier, Point Accueil Jeunes ANRS Paris
- ★ Michèle Rémy, Point Accueil Jeunes Clermont Ferrand
- ★ Frédérique Stevenin, Prévention Santé Paris

↳ Accueil de Paule ATLAN nouvelle adhérente de PJARF directrice du Point Accueil Ecoute Jeunes de Bordeaux depuis novembre 2004.

Premier « portage » par l'association GRICA (orientation toxicomanie) qui, suite à des difficultés, a été reprise par l'association RENOVATION (juin 2004).

↳ Une information concernant la consultation cannabis à Bordeaux. A l'initiative de la DDASS, il y a eu regroupement d'associations pour cette consultation qui s'appelle : « Cannabis ». Le PAEJ participe à cette action par une mise à disposition de salarié (4h). C'est un financement CSST.

↳ Unanimité pour le vote « à main levée » accordant la signature pour les comptes PJARF à Jean-Louis THENAIL, élu trésorier depuis la dernière assemblée générale. (NDLR : une délibération a été faite en ce sens à la banque. De ce fait les anciennes signatures ont été supprimées. A ce jour, Brigitte Bara en tant que présidente, Jean-Louis Thenail & Eric Foex en tant que trésorier & trésorier-adjoint ont les signatures autorisées à la banque).

I. - Colloque national octobre 2006. Sa préparation

Rappel dans lequel se situe ce projet : le débat en assemblée générale puis la journée de travail du 17 janvier 2005. L'importance pour l'association d'être présente dans le débat public actuel sur une politique de la jeunesse.

La méthode de travail pour conduire ce projet s'appuie sur deux rencontres intermédiaires avant le colloque national :

- Automne 2005 : 1^{ère} rencontre avec les PAEJ par zone ou territoire PJARF (cf. les six territoires sur le site).
- Printemps 2006 : 2^{ème} rencontre. Les mêmes qu'en automne 2005 plus les partenaires REAPP, Espace Santé Jeunes, etc...toujours par territoire PJARF.

C'est une action qui s'inscrit dans une vision prospective de 3 à 5 ans à partir des axes d'orientations définies en assemblée générale : consolidation et élargissement du réseau, formation, observatoire des questions sociales concernant la jeunesse et ce, de notre place avec nos compétences, nos savoir-faire (notre métier).

Elle se situe dans la continuité du colloque de Clermont Ferrand de juin 2003 où la question du métier avait été posée comme piste importante de travail.

Elle s'appuie sur une logique de fonctionnement territorial (découpage de PJARF en six zones avec correspondant PJARF).

S'agissant du premier niveau de rencontre d'automne 2005 entre les PAEJ - ceux de PJARF et les autres - les objectifs de travail porteraient déjà sur un état des lieux et sur les préoccupations des uns et des autres pour déterminer les problématiques à aborder à un plus large niveau notamment lors de la rencontre nationale.

180 PAEJ sont recensés au niveau du Ministère qui représentent des réalités différentes sauf qu'ils émargent tous à la circulaire 2002 et au cahier des charges. Au sein de PJARF les PAEJ se retrouvent sur des valeurs identiques. Tous néanmoins, dans PJARF et hors PJARF, sont dans ce qu'on appelle l'accueil généraliste et non dans la prise en charge catégorielle.

A ce propos, quelques remarques. Il apparaît qu'on assiste actuellement à un retour en force de prises en charge spécialisées, catégorielles...

Par ailleurs, avec la circulaire Borloo et la création de 300 PAEJ en cinq ans, il pourrait y avoir injonction de travail avec les missions locales. A Strasbourg c'est ce qui se passe, il serait possible d'inviter Marie GESNEL à venir nous en parler. Certes nous avons un public commun, cela étant il y a risque d'instrumentalisation, de confusion...

A Vitry sur Seine le projet d'ouverture PAEJ est percuté du côté « maison des adolescents ».

Ces diverses pressions nous mobilisent. Comment prendre position dans un tel débat en tant qu'association ? Certes il y a les maisons des adolescents, il y a également la consultation cannabis, les droits, la santé, l'insertion qui questionnent nos pratiques. Les maisons des adolescents sont des tentatives d'articulation de décloisonnement des différents aspects de la question adolescente. Qu'est-ce qui fait sens dans nos lieux d'accueil ? Qu'est-ce qu'on sait faire ?

La démarche entreprise pour la journée nationale d'octobre 2006 est-elle la bonne réponse ? En tout état de cause, une thématique précise serait à préciser d'emblée.

Le débat n'est pas terminé. Plusieurs thèmes se dégagent pour la rencontre nationale : les PAEJ et la prévention, le métier de l'accueil, l'écoute dans les PAEJ...

Il y a aussi la question de Monsieur CHAZY sur « les jeunes sans demande », une expérience d'élaboration collective à faire...

Ce sera l'objet du travail de l'après-midi thématique ce jour à partir d'un texte élaboré et proposé par Marc LERAY (cf. compte-rendu ci-après).

II. - Les séminaires

- Stratégies et communication

Seul le PAEJ d'Evreux est inscrit.

D'autres inscriptions sont attendues.

- Séminaire de base à Thiers

Quelques inscriptions. Le programme doit bientôt être arrêté et envoyé dans les PAEJ.

III. - Les finances

- ♦ *Présentation compte de résultat et du bilan*

Le déficit est de 86.41 € ce qui permet d'annoncer un résultat équilibré.

En classe 6. Pas d'achats, pas de raison d'acheter des matières consommables. En revanche, utilisation de la ligne services extérieurs pour des sous-traitance (secrétariat, communication, ...).

Pour le colloque PJARF/FAP le bénéfice est de 6.700 € dont 50% (comme prévu) sont attribués à Clermont Ferrand et les autres 50% reviennent à l'association PJARF. L'utilisation reste à définir.

En ce qui concerne le bilan, aucun amortissement. N'apparaissent que les comptes de trésorerie.

Cependant le trésorier nous alerte sur le fait que nous vivons au-dessus de nos moyens.

Les comptes de résultat et du bilan sont adoptés à l'unanimité.

- ♦ *La convention pluriannuelle* avec le Ministère sera renouvelée avec une demande d'augmentation de la subvention. Un bilan des trois premières années doit être réalisé avec mise en perspectives de développement des fonctions de PJARF à l'interne et à l'externe.
- ♦ *Différentes fonctions de PJARF* sont assurées par des administrateurs qui représentent un temps de travail et un coût financier qui ne peuvent peser sur les PAEJ et que PJARF doit prendre en charge. Il convient de distinguer la hauteur de rémunération pour ce qui concerne des interventions de formation dans les séminaires PJARF et des actions de soutien d'expertise telle que celle menée à Vitry.

IV. - Questions diverses

Dijon sur « consultation cannabis »

Marc Leray précise qu'il s'agit d'agrément de trois ans par la MILDT. L'articulation prévention/santé est confuse. Les moyens sont peu importants au regard de la médiatisation de cette action.